

RÉSUMÉ

De 2016 à 2021, le Projet APEC-Canada pour l'expansion du partenariat des entreprises a visé à renforcer la capacité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les économies en développement de la région de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). L'objectif du Projet est de renforcer les capacités des MPME dans le but ultime de promouvoir la réduction de la pauvreté et de favoriser une croissance économique durable dans la région de l'APEC. Le Projet reconnaît le rôle central que jouent les MPME dans la création directe de possibilités économiques pour les populations locales des économies de l'APEC, tout en contribuant à la croissance économique générale de la région. La Fondation Asie Pacifique du Canada a mis en place un programme de quatre ans axé sur les études sur les MPME, la formation et le mentorat, dans le but d'offrir des outils, des idées et des connaissances sur les pratiques exemplaires qui favorisent la croissance économique et réduisent la pauvreté.

Les MPME ont un immense potentiel pour atteindre de tels objectifs, mais ces petites entreprises sont confrontées à un certain nombre de défis qui entravent leur croissance et leur réussite. Le Projet s'est efforcé de renforcer les capacités des MPME dans quatre domaines thématiques principaux : la technologie et l'innovation, le capital humain, l'accès aux marchés et l'entrepreneuriat social. Dans sa dernière année de mise en œuvre, alors que les MPME de la région de l'APEC sont aux prises avec les conséquences à court et à long terme de la pandémie de la COVID-19, le Projet examine plus en détail les études et les activités sur le terrain qui ont été entreprises en Indonésie, au Pérou, aux Philippines et au Vietnam. Le but est d'illustrer les défis auxquels les MPME ont été confrontées avant la pandémie, ainsi que de repérer les lacunes et les priorités liées à l'ère de la « nouvelle normalité » pendant la pandémie de la COVID-19. Se trouvent compilées ici les pratiques exemplaires et les leçons qui ont été tirées des activités sur le terrain et de la collaboration avec les diverses parties prenantes du Projet, notamment les gouvernements, les réseaux d'entrepreneuriat, le milieu universitaire et, surtout, les MPME elles-mêmes.

Le présent document politique de synthèse met en lumière les principales conclusions et recommandations politiques issues du cycle de mise en œuvre du Projet en réponse à six grands domaines thématiques présentés lors de la conférence de synthèse du Projet. Les thèmes sont les suivants :

- 1. Promouvoir la croissance inclusive**
- 2. Soutenir les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs**
- 3. Favoriser la transformation numérique des MPME**
- 4. Améliorer l'accès au financement des MPME**

5. Garantir l'accès des MPME aux services de soutien

6. Encourager l'élargissement des marchés

En réponse à ces thèmes, le présent document présente les résultats de l'expérience de mise en œuvre sur le terrain du Projet en Indonésie, au Pérou, aux Philippines et au Vietnam, ainsi qu'une analyse transnationale des ensembles de données des sondages nationaux du Projet. Le document cherche à établir des comparaisons entre les expériences des entrepreneurs quant à la gestion d'une MPME dans les quatre économies visées par le Projet, ainsi qu'entre les environnements dans lesquels ils opèrent. Ce faisant, il fournit des recommandations politiques pour le renforcement des capacités des MPME à l'avenir, pendant et après la pandémie de la COVID-19.

Les recommandations politiques contenues dans le rapport sont basées sur des éléments qualitatifs et quantitatifs tirés des activités sur le terrain et des ensembles de données issues des sondages nationaux menés dans le cadre du Projet. Ces recommandations sont inspirées par les visions et les cadres politiques régionaux visant les MPME, notamment le plan stratégique de 2020-2025 du Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises (GTPME) et la Vision de Putrajaya de l'APEC pour 2040.

Les principales recommandations politiques fournies dans le présent rapport sont les suivantes :

1. Promouvoir la croissance inclusive : il importe d'entretenir un dialogue entre les gouvernements, les MPME et les autres principales parties prenantes pour réagir à la crise d'une manière inclusive et favoriser une reprise durable. Les gouvernements doivent s'assurer que les besoins des petites entreprises sont pris en compte dans des plans d'action visant à assurer une reprise économique à long terme.
2. Soutenir les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs : il est nécessaire de renforcer les capacités, les réseaux de connaissances et la collecte de données désagrégées pour lever les obstacles systémiques qui limitent l'autonomie économique des femmes et des jeunes.
3. Favoriser la transformation numérique des MPME : les décideurs politiques doivent évaluer les efforts déployés par les MPME pour enchâsser une stratégie numérique dans leur modèle d'affaires et leur fournir de l'aide additionnelle sur le plan de la numérisation, par exemple en renforçant les infrastructures des technologies de l'information et des communications (TIC) et en offrant une meilleure formation à l'utilisation des médias sociaux.
4. Améliorer l'accès au financement : les gouvernements doivent démocratiser l'accès au financement et les différents mécanismes de financement tout en les adaptant aux différents besoins des MPME et des entrepreneurs (p. ex. : selon la taille, le secteur, le genre et l'âge). Les besoins peuvent être évalués au moyen de la collecte de données.

5. Garantir l'accès des MPME aux services de soutien : on encourage les gouvernements à investir davantage de ressources dans le marketing et la diffusion de l'information en matière de programmes et services de soutien aux MPME, en ciblant particulièrement les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs.
6. Encourager l'élargissement des marchés : les acteurs gouvernementaux doivent aider les entrepreneurs et les MPME à acquérir une expérience sur les marchés internationaux et à élargir leurs marchés à l'étranger. Il faut par conséquent investir dans la promotion claire des occasions internationales et dans le perfectionnement des compétences des entrepreneurs pour les aider à percer les marchés internationaux.